

INFORMATIONS ET CONDUITES A TENIR POUR LES EAJE ET LES ALSH CORSES CORONAVIRUS-COVID 19

Suite à l'évolution récente de l'épidémie de COVID 19 en Corse vous trouverez ci-joint des informations et la conduite à tenir au sein de vos structures ; ces mesures pourront faire l'objet d'une actualisation en cas de besoin.

L'INFORMATION

Assurer une information adaptée au sein de chaque EAJE :

- Affichages dès l'entrée et lieux de passage, des gestes barrières : ces derniers sont détaillés dans la fiche jointe ;
- Renouveler régulièrement les actions d'information et de sensibilisation à destination des personnels ;
- Afficher l'interdiction d'entrée aux personnes présentant des symptômes de type respiratoires et aux familles de retour de zones à risque et/ou de zone de circulation active du virus (« cluster »).

LES MESURES BARRIERES

Il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains régulièrement avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique s'il n'y a pas d'eau à proximité ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- Eviter de serrer la main pour se saluer ;
- Limiter les contacts entre les sections ;



Se laver
les mains
régulièrement



Tousser
ou éternuer
dans son
coude



Utiliser
un mouchoir
à usage
unique



Porter
un masque
jetable quand
on est malade

Comment bien se laver les mains ?



L'UTILISATION DES MASQUES

Les stocks en Corse étant limités, l'utilisation des masques doit être raisonnée et limitée aux situations le justifiant.

- Le masque « chirurgical » est un dispositif médical destiné à réduire l'émission de gouttelettes de celui qui le porte vers son entourage et l'environnement ; son efficacité de filtration bactérienne est supérieure à 95%.

L'utilisation des masques chirurgicaux par la population non malade, à l'exception des personnels revenant d'une zone à risque et asymptomatique, est exclue.

- Le masque chirurgical doit être changé au minimum toutes les 4 heures et chaque fois qu'il a été enlevé.

RECOMMANDATIONS VIS-A-VIS DES SALARIES

Un de mes salariés revient d'une zone à d'exposition à risque où le virus circule :

Que dois-je faire pendant les 14 jours suivant son retour ?

Il ne peut être en contact avec les enfants durant 14 jours.

- Contacter l'ARS et la PMI ;
- Respecter les mesures habituelles d'hygiène : se laver fréquemment les mains avec du savon ou avec une solution hydro-alcoolique s'il n'y a pas d'eau à proximité ;
- Surveiller sa température 2 fois par jour ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) ;
- Adopter des mesures de distanciation sociale ;
 - Saluer sans contact
 - Éviter les réunions
 - Éviter le contact avec les personnes fragiles (personnes âgées...)

RECOMMANDATIONS VIS-A-VIS DES ENFANTS ET DES PARENTS

Un enfant que j'accueillais ou l'un de ses parents revient d'une zone d'exposition à risque où le virus circule :

L'enfant doit être confiné au domicile des parents pendant 14 jours.

RECOMMANDATIONS VIS-A-VIS DES AGENTS, PARENTS D'ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS DONT LES ACCUEILS ET ECOLES SONT FERMES

Contactez le site : www.ameli.fr/assure/actualites/coronavirus

CONSIGNES PREVENTIVES DE NETTOYAGE DES LOCAUX

Il s'agit de mettre en œuvre les protocoles d'hygiène pour prévenir le risque de propagation du virus :

1- Procéder au nettoyage des locaux :

- Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent ;
- Rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique ;
- Laisser sécher ;
- Désinfecter les sols et surfaces (poignées de porte, interrupteur, poussoir de chasse d'eau) à l'eau de javel diluée (1 litre d'eau de javel à 2.6 % pour 4 litres d'eau froide) avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents.

2- Equiper les personnes en charge du nettoyage des sols et surfaces d'une blouse à usage unique(ou à défaut changer de blouse tous les jours) et de gants de ménage et privilégier une stratégie de lavage/désinfection humide.

3- Pour la prise en charge des draps et du linge :

- Ne pas secouer les draps et le linge ;
- Ne pas plaquer les draps et le linge contre soi ;
- Transporter les draps et le linge à laver dans la machine à laver le linge sans dépose intermédiaire dans la structure ;
- De laver le linge de literie d'un patient confirmé dans une machine à laver avec au minimum un cycle à 60 degrés pendant 30 min au minimum.

4- Pour les jouets :

- Dès à présent les jouets à haut potentiel contaminant (peluche, jouet en bois, ...) sont retirés du service ;
- Les jouets mis à disposition des enfants seront choisis en fonction de leurs facilités de désinfection ;
- En cas de contamination les jouets seront lavés au lave-vaisselle à 70° dans un sac « tissus délicat » de manière biquotidienne.

5- Ventilation des locaux :

- Bi-quotidiennement de 10 à 30 min ;
- Aérer régulièrement les locaux par ouverture des fenêtres ;
- Mettre en fonction après chaque utilisation des locaux le filtreur d'air si vous en êtes doté.

RAPPELS DES CONSIGNES DE NETTOYAGE DES LOCAUX FREQUENTES PAR UNE PERSONNE MALADE

Il s'agit prioritairement de mettre en œuvre les protocoles d'hygiène définis au sein de la structure pour faire face aux infections respiratoires aiguës :

- **Equiper les personnes en charge du nettoyage** des sols et surfaces d'une blouse à usage unique, de gants de ménage (le port de masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces) et de privilégier une stratégie de lavage/désinfection humide ;
- Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent ;
- Rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique ;
- Laisser sécher ;
- Désinfecter les sols et surface à l'eau de javel diluée (1 litre d'eau de javel à 2.6 % pour 4 litres d'eau froide) avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents.

Les déchets produits par la personne contaminée suivent la filière d'élimination classique.

PMI contact mail : catherine.sereni@isula.corsica ; pamela.bartoli@isula.corsica
sandra.cesari@isula.corsica ;

Dr GRILLI Marie Françoise
Cheffe de service de la PMI Pumonte

